

Du 26 octobre 2019 au 25 janvier 2020



**Tentez
de gagner**
votre friteuse
**100% ,
REMBOURSÉE⁽¹⁾**

ET JUSQU'À

20€ OFFERTS⁽²⁾



Better Everyday

(1) Jeu avec obligation d'achat valable du 26 octobre 2019 au 25 janvier 2020

(2) Voir modalités au dos du bulletin.

Du 26 octobre 2019 au 25 janvier 2020

Pour tout achat d'une friteuse De'Longhi, recevez jusqu'à 20€ de remboursement et tentez de gagner votre friteuse 100% remboursée !

POUR RECEVOIR :

15€ REMBOURSÉS

FS 6025 d'un montant supérieur ou égal à 69€
FS 6035 d'un montant supérieur ou égal à 79€

20€ REMBOURSÉS

FS 6055, FS 6067, FS 8065 d'un montant supérieur ou égal à 99€
FS 6068 d'un montant supérieur ou égal à 119€

1 ACHETEZ, entre le 26/10/2019 et le 25/01/2020, une friteuse De'Longhi, de référence FS 6025 / FS 6035 / FS 6055 / FS 6067 / FS 6068 / FS 8065. Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés éligibles à l'offre.

2 INSCRIVEZ-VOUS obligatoirement sur www.mesoffresdelonghi.fr du 26 octobre 2019 au 1^{er} février 2020 en sélectionnant l'offre 48311. Complétez le formulaire en ligne puis imprimez-le en entourant votre code de participation (code unique). Le numéro de série qui vous est demandé se trouve sur la plaque signalétique de votre friteuse. Celle-ci est située sous le produit.

3 CONSTITUEZ votre dossier avec les pièces suivantes :

- Votre formulaire de participation, avec votre code de participation entouré ;
- Une photocopie de la facture ou du ticket de caisse daté attestant de l'achat du 26 octobre 2019 au 25 janvier 2020 en entourant la référence du produit concerné, la date et le prix ;
- Un IBAN/BIC provenant d'une banque domiciliée en France ;
- Le code-barres original à 13 chiffres à découper sur l'emballage, commençant par les nombres 8004399.

4 APRÈS VALIDATION de votre inscription à l'opération, vous participez automatiquement à un instant gagnant pour tenter de gagner votre friteuse 100% remboursée. En cas de message « Gagné ! », le remboursement à 100% de votre friteuse sera effectué sous 6 à 8 semaines après la participation et vérification de sa conformité.

Retrouvez toutes les mentions légales de « l'instant gagnant » sur www.mesoffresdelonghi.fr

5 ENVOYEZ votre dossier complet (et en une seule fois) avant le 1^{er} février 2020 (cachet de la poste faisant foi), sous pli dûment affranchi à l'adresse suivante :

DE'LONGHI - Friteuse 100% remboursée - ACTIVATION N°48311 - CS0016 - 13102 ROUSSET CEDEX

6 CONFIRMATION de dossier

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement dans un délai de 8 semaines environ après réception de votre dossier conforme.

Une seule participation (même nom, même adresse, même email, même date de naissance) est possible pendant toute la durée du jeu.

Offre non cumulable avec d'autres offres De'Longhi en cours. Vous donnez consentement au traitement de vos données personnelles par Qwamplify pour le compte de De'Longhi France dans le cadre de la gestion de l'opération promotionnelle uniquement. Ces données seront traitées conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement + 6 mois. Sauf consentement exprès de votre part, vos données ne seront utilisées que dans le cadre de cette offre. Vous recevrez votre remboursement dans un délai de 8 semaines environ à réception de votre dossier papier complet, sans que ce délai n'engage la société De'Longhi. Offre valable du 26 octobre 2019 au 25 janvier 2020 pour un achat effectué en France métropolitaine (Corse comprise) et Monaco, réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France Métropolitaine (Corse comprise) et Monaco, non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période et limitée à une demande par foyer (même nom et/ou même adresse). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée. De'Longhi se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. Les mentions légales pour votre dépôt d'avis seront disponibles en ligne sur le site mesoffresdelonghi.fr.

Pour toutes informations ou renseignement concernant cette offre, vous pouvez contacter :

Qwamplify en appelant le 0970 805 245 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00
ou par le formulaire de contact sur le lien suivant : <https://contact-consommateurs.qwamplify.com>

Découvrez l'ensemble des produits de la gamme sur notre site internet www.delonghi.fr



Pour toutes informations ou renseignement concernant cette offre, vous pouvez contacter :
Qwamplify en appelant le 0970 805 245 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00
ou par le formulaire de contact sur le lien suivant : <https://contact-consommateurs.qwamplify.com>

Extrait de règlement du jeu « instant gagnant »

Le jeu est basé sur le principe des instants-gagnants. La validation du formulaire coïncide à une connexion à un instant T préalablement établie de manière informatique et aléatoire et désignant un lot correspondant. Les instants gagnants ouverts sont prédéterminés pour un jour, une heure, une minute et une seconde, d'une façon aléatoire et pré-enregistrés par l'huissier. Tous les participants dont la validation du formulaire ne coïncide pas avec l'un des instants gagnants sera perdant. Le jeu est limité à un seul gagnant par foyer : même nom, même adresse postale et/ou même email, même date de naissance pendant toute la durée du jeu. La liste des Instants-gagnants est déposée auprès de la SCP SYNERGIE HUISSIERS 13 (dépositaire du présent règlement), Huissiers de Justice associés à 13006 MARSEILLE et consultable sur le site www.mesoffresdelonghi.fr. De la sorte, le gagnant connaîtra tout de suite la nature de son gain. Néanmoins, les gains annoncés sur cette page sont non contractuels. Ils sont communiqués à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une preuve de gain. En effet, seul l'email de confirmation envoyé au gagnant fera foi.

Découvrez l'ensemble des produits de la gamme
sur notre site internet www.delonghi.fr



Better Everyday